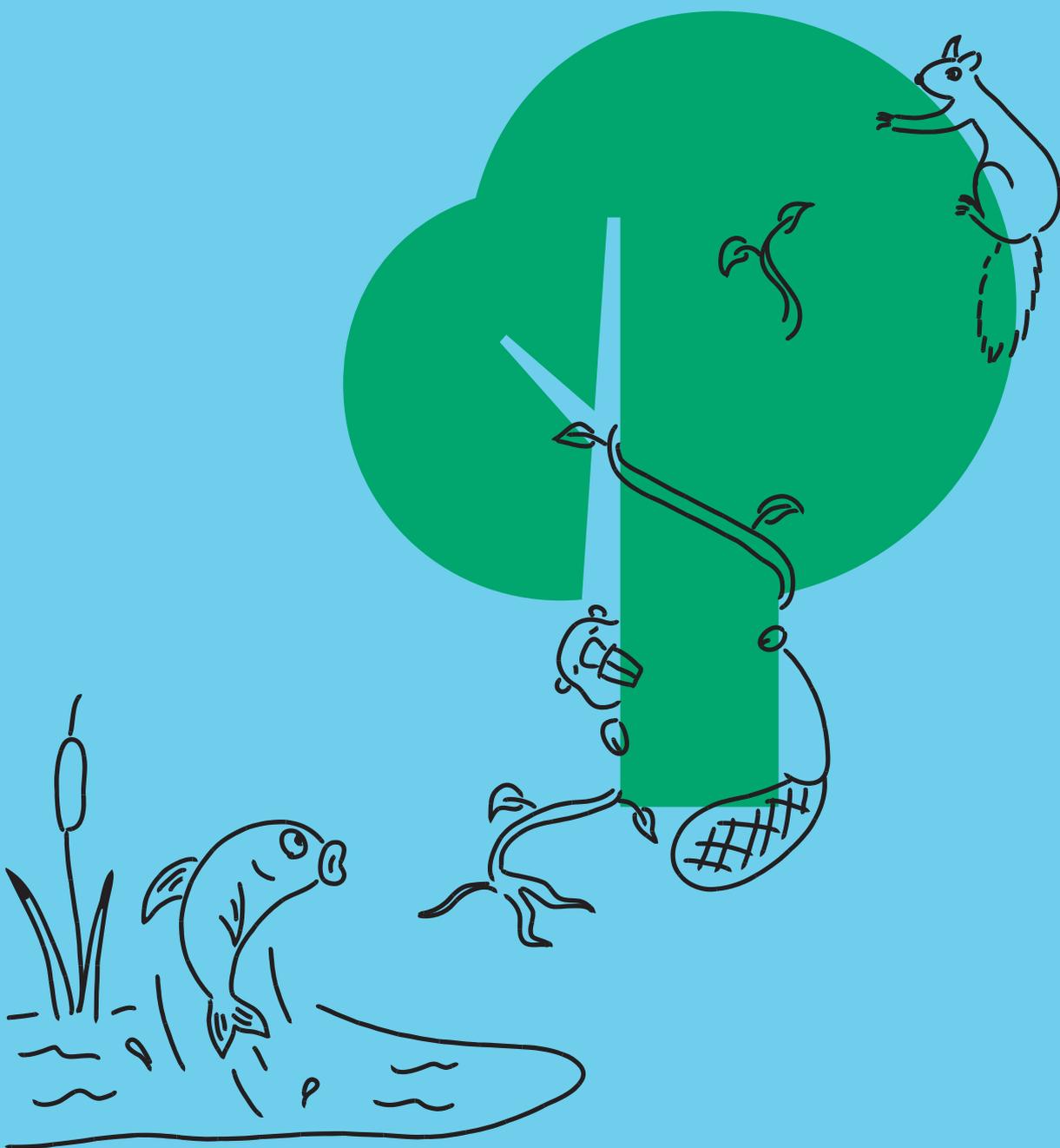


# Fonds écologique BKW

## Rapport annuel 2014



Promotion de la  
biodiversité locale

12 projets de renaturation  
de grande ampleur

839 000 CHF

Près de chez nos clients

# Table des matières

2	Avant-propos	<hr/>
3	Comité de direction	<hr/>
4	Production et ventes	<hr/>
5	Chiffres-clés	<hr/>
6	Vue d'ensemble des mesures de revalorisation écologique	<hr/>
7	<i>naturemade star</i>	<hr/>
8	Mesures de revalorisation écologique	<hr/>
12	Avant-projets	<hr/>
13	Rapport du réviseur	

# Avant-propos

Fort des douces initiatives de grande ampleur et des nombreux petits projets réalisés au cours de l'exercice 2014, le fonds écologique BKW restera au service de la nature dans les années à venir.

En 2014, j'ai repris la direction du fonds écologique BKW, succédant à Peter Hässig, qui assumait cette fonction depuis 14 ans. Grâce à lui, cette idée initialement abstraite s'est muée au fil du temps en un élément reconnu et largement accepté, au fonctionnement efficace.

Fort heureusement, l'heure de la retraite n'a pas encore totalement sonné pour mon prédécesseur, qui continue de s'engager dans le cadre de son mandat pour le fonds écologique et ne cesse de rechercher de nouveaux projets à mettre en œuvre.

Outre l'implication de Peter Hässig, le comité de direction a toujours joué un rôle prépondérant dans l'allocation des ressources du fonds. Comme toutes les décisions financières sont prises à l'unanimité, j'étais d'abord sceptique quant au bon fonctionnement du système. Mais j'ai finalement constaté que nous disposions d'un organe efficace centré sur des discussions concrètes.

En tout état de cause, je me félicite toujours de la vivacité des débats qui nous réunissent chaque trimestre, ainsi que des différents échanges interdisciplinaires.

## Temps fort de l'année sous revue

L'année 2014 a sans conteste connu son apogée lors de l'inauguration du projet AARbiente III dans la commune d'Aarberg. Les trois missions AARbiente menées à bien ont permis de revitaliser plus de deux kilomètres de cours d'eau sur la Vieille Aar. La cérémonie a eu lieu dans un cadre festif fin juin, en présence de la présidente du gouvernement Barbara Egger-Jenzer et de notre CEO, Suzanne Thoma.

Si par le passé, le fonds écologique a souvent eu l'occasion de réaliser des projets de grande ampleur sur les terrains de BKW, ces derniers arriveront toutefois bientôt à leur terme. La pression exercée sur les réserves de terrain en Suisse est importante et ne devrait cesser de s'intensifier

dans les années à venir. Pour les futures missions de revitalisation, les besoins en termes de terrain constitueront par conséquent un défi majeur et devraient allonger les délais de négociation préalable.

## Au service de la nature

L'étroite collaboration entre les autorités cantonales, les associations de défense de l'environnement et le fonds écologique BKW a fait ses preuves et devrait encore gagner en importance à l'avenir.

*«Je me félicite de la vivacité des débats ainsi que des échanges interdisciplinaires.»*

Comme l'a exprimé Suzanne Thoma fort à propos lors de l'inauguration d'AARbiente III, ce sera là l'occasion pour le fonds de devenir un prestataire: «Nos clients ne font pas seulement appel à nous pour leur fourniture d'électricité. Ils souhaitent également des prestations sur mesure. Le fonds écologique BKW s'inscrit parfaitement dans cette logique dans la mesure où lui aussi joue le rôle de prestataire. Loin de se cantonner à la maîtrise d'ouvrage dans des opérations de renaturation réalisées pour son propre compte, il collabore également en tant que partenaire dans le cadre de projets durables pour le compte de tiers. Et il est avant tout au service de la nature.»

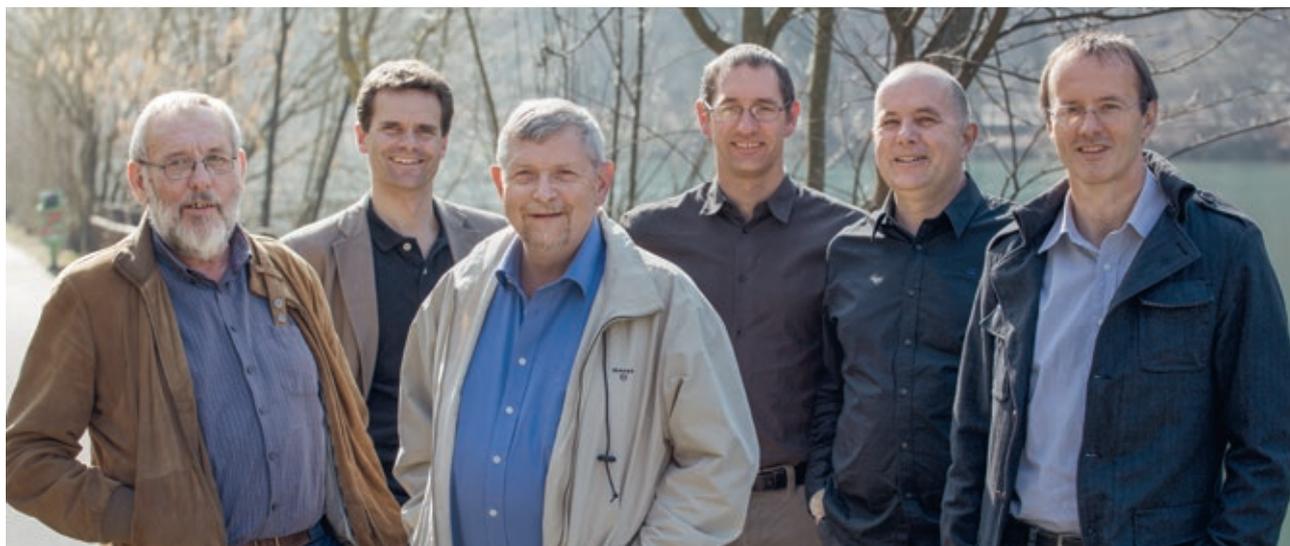
Je me réjouis par conséquent des défis qui nous attendent à l'avenir!



Daniel Marbacher  
Président du fonds écologique BKW

# Comité de direction

Organe suprême du fonds écologique BKW, le comité de direction décide de l'affectation des moyens. Toutes les décisions sont prises à l'unanimité, dans un esprit de partenariat et dans l'intérêt de la nature.



## Composition

Conformément au règlement du fonds, le comité de direction est un organe paritaire composé de représentants d'offices cantonaux, d'associations de protection de la nature et de BKW.

Le comité de direction se distingue par la grande constance de ses membres: deux d'entre eux sont présents depuis la création du fonds, en 2000, et deux anciens membres sont encore actifs dans le cadre de leur mandat. Cette continuité garantit le maintien d'un niveau élevé d'exigence dans l'évaluation et les attentes relatives aux projets.

**Membres du comité de direction** (de g. à d.)

### Hans-Ulrich Sterchi

Représentation des associations Pro Natura et WWF, ainsi que de la Fédération Suisse de Pêche

### Daniel Bernet

Inspection de la pêche du canton de Berne

**Peter Langenegger** (coordination des ventes)  
BKW Marché

**Daniel Marbacher** (président du fonds écologique)  
BKW Centrales hydrauliques

### Urs Känzig

Service de promotion de la nature du canton de Berne

**Markus Herzog** (administrateur du fonds)  
BKW Centrales hydrauliques

## Autres intervenants

### Peter Hässig

Hässig Consulting. Ancien président et créateur du fonds écologique BKW. Participe dans le cadre de son mandat au développement et à la gestion de projets dans le Jura bernois, le Seeland et la Haute-Argovie.

### Felix Leiser

Alnus AG. Participe aux travaux du fonds écologique BKW depuis 2001. Dirige le secrétariat du comité de direction et s'engage dans le développement de projets et le suivi de réalisation.

# Production et ventes

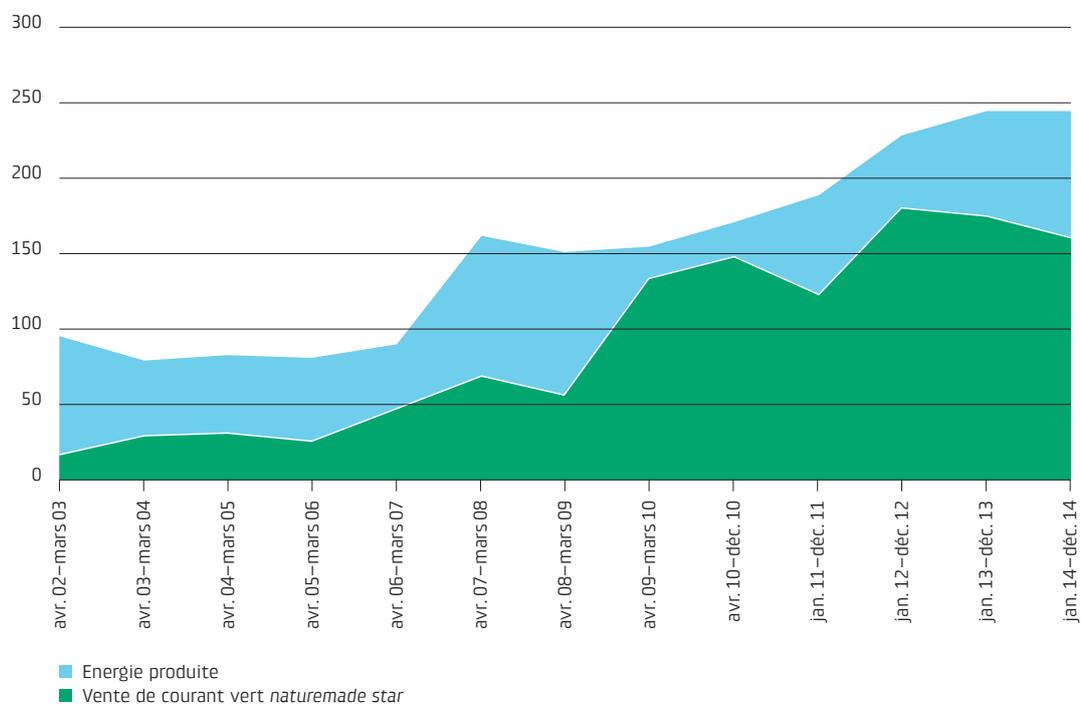
Le débit élevé des cours d'eau tout au long de l'année 2014 a entraîné de très bons résultats en matière de production de courant *naturemade star*. Les ventes se sont quant à elles essouffées au cours de l'année sous revue.

Les conditions météorologiques ont été favorables à la production d'énergie hydroélectrique en 2014. Les cours d'eau ont largement approvisionné les turbines des centrales, comme le prouvent les excellents chiffres de la production de courant *naturemade star*.

Cependant, la tendance amorcée l'année dernière s'est confirmée en 2014: il reste difficile d'écouler sur le marché les quantités produites comprenant une plus-value écologique. Ainsi, le volume de courant vendu a-t-il diminué d'environ 10% par rapport à l'exercice précédent. Si la qualité du produit *naturemade star* est toujours recherchée sur le marché de l'énergie, l'offre excède néanmoins actuellement la demande, provoquant un effondrement des prix.

## Evolution de la production et des ventes

En milliers de MWh



# Chiffres-clés

La vente du produit «BKW energy nature star» et des certificats de courant vert correspondants rapportent au fonds écologique BKW un centime par kilowattheure. Ces recettes sont affectées exclusivement à des mesures de revalorisation écologique.

Au cours des 15 dernières années, le fonds écologique BKW a réalisé et soutenu financièrement ou matériellement près de 100 projets. Ainsi, depuis 2000, il a investi au total quelque 6,2 millions de francs en faveur de la faune et de la flore locales. De nombreux projets sont actuellement en cours de construction.

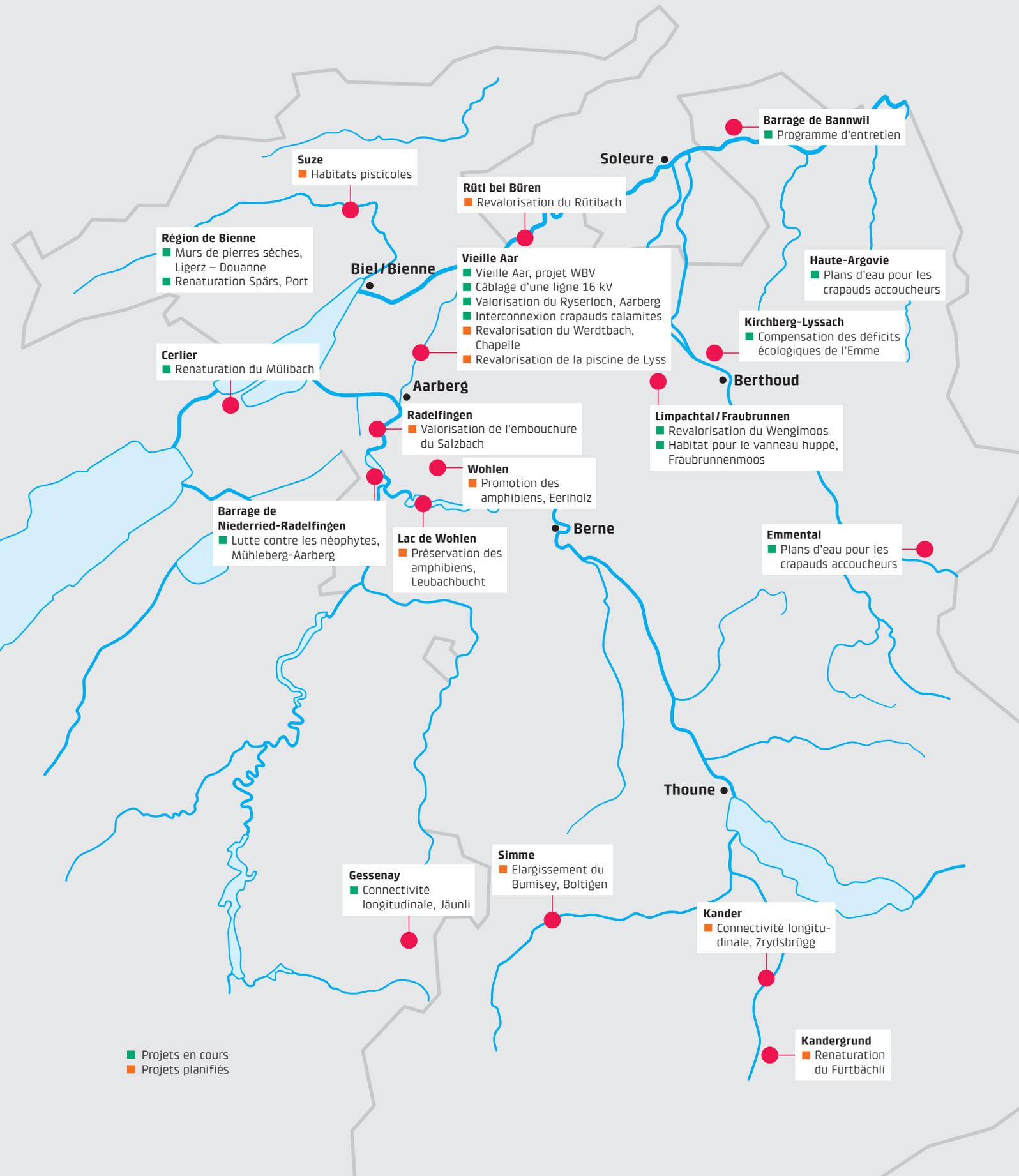
L'élaboration de nouveaux projets susceptibles d'être mis en œuvre progresse. Pour près de 60 initiatives en cours de concrétisation, le fonds écologique BKW a créé une réserve de 4,5 millions de francs, afin de s'assurer que ses fonds pourront être affectés de façon rapide et efficace aux projets souhaités.

## Recettes et investissements réalisés au cours de l'exercice 2014

	en CHF
Solde du fonds écologique BKW au 1 <sup>er</sup> janvier 2014	5 031 668
Entrées de fonds liées à la production	245 582
Entrées de fonds liées à la vente	1 830 358
Sorties de fonds liées aux projets financés	-839 026
<b>Solde du fonds écologique au 31 décembre 2014</b>	<b>6 268 582</b>
Avoirs (prêts)	80 000
<b>Capital total du fonds</b>	<b>6 348 582</b>
Dont fonds alloués aux projets validés	4 450 443
<b>Liquidités</b>	<b>1 898 139</b>

	en CHF
<b>Investissements réalisés jusqu'à présent dans des mesures de revalorisation écologique</b>	
Du 25 octobre 2000 au 31 décembre 2013	5 311 736
<b>Investissements réalisés en 2014</b>	<b>839 026</b>
Etude du Schlossweiher, Sumiswald	8 000
Renaturation du Mülibach, Tschugg	16 254
Renaturation du Löchligaben, Wasen	40 000
Correction révision comptable et remboursement prêt	-9 838
Petits mandats 2014	29 355
Habitat pour le vanneau huppé, Fraubrunnenmoos, acquisition de terrains	205 000
Renaturation du Hänsenberggräbli, Sumiswald	20 000
Renaturation du Griesbach, Sumiswald	35 000
Gauchert, décompte final	173 962
Renaturation de résidences secondaires à Rindlisbacher	234 871
Installation d'épis, canal de l'Aar, Wangen an der Aare	63 330
Consolidation des berges pour les castors, Mülibach	3 093
Mare pour amphibiens, canal de Hagneck	20 000
<b>Total des investissements depuis la création du fonds écologique BKW</b>	<b>6 150 762</b>

# Vue d'ensemble des mesures de revalorisation écologique



# naturemade star – un label indépendant

Pour chaque kilowattheure du produit «BKW energy nature star» vendu, un centime est directement versé au fonds écologique BKW. Ces recettes sont affectées exclusivement à des mesures de revalorisation écologique.

Le label *naturemade*, qui bénéficie du soutien du WWF, de Pro Natura et du Forum suisse des consommateurs, est attribué après le contrôle minutieux de l'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE).

Les clients BKW peuvent acheter du courant certifié avec le produit «BKW energy nature star». Les recettes ainsi réalisées permettent d'allouer un centime par kWh au fonds écologique BKW afin de mettre en œuvre des projets environnementaux.

En leur offrant la possibilité de choisir leur courant, BKW permet à ses clients de s'approvisionner en électricité produite de façon écologique moyennant un léger supplément et de s'engager ainsi directement en faveur d'une énergie respectueuse de l'environnement. A l'aube des années 2000, il n'existait pas encore de label de courant vert suisse, ni de système de certification reconnu. L'Association pour une énergie respectueuse de l'environnement (VUE) a donc été fondée pour pallier ce manque.

Elle avait et a toujours pour objectif de créer un label suisse unitaire pour le courant vert issu de sources d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien, hydraulique et biomasse). VUE se compose de représentants des associations de la branche des énergies en question, des organisations environnementales WWF et Pro Natura, du Forum suisse des consommateurs et du secteur de l'électricité. Ensemble, ils ont créé le label *naturemade*.

Les critères de certification ayant été définis par un comité d'experts indépendants, le label jouit d'une crédibilité élevée.

La structure du label *naturemade* prévoit deux niveaux de qualité: *naturemade basic*, qui s'applique au courant issu de sources d'énergie renouvelable, et *naturemade star*, qui caractérise les centrales qui utilisent des sources d'énergie renouvelable et remplissent également des conditions écologiques

strictes en matière d'exploitation et de conception des installations.

Si chaque centrale hydroélectrique qui respecte le règlement relatif à sa concession répond en principe aux critères de certification *naturemade basic*, il est en revanche nécessaire de satisfaire à des exigences écologiques strictes supplémentaires pour obtenir le label *naturemade star*.



Pour en savoir plus:  
[www.naturemade.ch](http://www.naturemade.ch)

## BKW remporte le Prix suisse des cours d'eau 2015



**Aarberg est la première grande centrale hydroélectrique à avoir bénéficié du label *naturemade star*.**

Durant l'été 2000, dans le cadre d'un projet pilote, le site d'Aarberg de BKW a été la première centrale hydroélectrique de grande taille à obtenir le label *naturemade star* de VUE. BKW s'est également vu décerner le Prix suisse des cours d'eau 2015 pour son engagement pionnier, associant protection et utilisation des ressources sur le site d'Aarberg. La distinction est ainsi attribuée pour la première fois à un exploitant d'une centrale hydroélectrique.

# Mesures de revalorisation écologique

Le fonds écologique BKW promeut la biodiversité locale et réaménage l'espace pour que la nature reprenne ses droits.

## AARBiente III, Aarberg

Après la réalisation des mesures préliminaires fin 2013, les travaux de construction pour la renaturation de la Vieille Aar entrepris en janvier 2014 ont progressé rapidement. Ils ont été effectués par tronçons et ont suscité un vif intérêt auprès du grand public. Les travaux d'excavation ont modifié de façon bien visible le cours de la rivière, auparavant canalisé, tandis que les détails d'aménagement et la plantation de végétaux dans les zones concernées ont donné naissance à un paysage naturel diversifié. Samuel Gauler, vice-président de la commune d'Aarberg, s'en est félicité lors de l'inauguration officielle, le 26 juin 2014: «Les efforts ont porté leurs fruits sur ce tronçon: la forme galbée de la rivière, parsemée d'îles et d'étangs, offre à la nature des possibilités de retrait. L'aménagement permet aux promeneurs d'observer les canes et leurs canetons et au martin-pêcheur de chercher sa nourriture en survolant la surface de l'eau. Grâce à cet équilibre, la renaturation est très bien acceptée par le public, qui emprunte volontiers ce sentier.»

*«Les efforts ont porté leurs fruits sur ce tronçon.»*

## Wengimoos

La deuxième phase des travaux d'infrastructure s'est achevée avec le débroussaillage et l'agrandissement d'un étang situé dans le nord de la réserve naturelle. Au printemps 2014, des mélanges de fleurs sauvages disponibles dans le commerce, ainsi que des graines d'espèces typiques et rares collectées à la main ont été semées sur le vaste terrain où les couches supérieures du sol avaient été retirées en vue d'agrandir la zone humide. Afin de renforcer la diversité de la flore locale existante, les déchets végétaux provenant du débroussaillage d'un bas-marais voisin abritant de nombreuses espèces y ont été répandus. Les nouveaux habitats

ainsi créés ont rapidement été fréquentés par différents animaux, parfois même par des spécimens rares. Nous nous réjouissons tout particulièrement de la couvée de deux couples de vanneaux huppés dans le Wengimoos.

## Ruisseau des Covos, Sonceboz-Sombeval

Le ruisseau des Covos est un affluent de la Suze, situé au-dessus de la zone industrielle de Sonceboz-Sombeval. Bien qu'il ne présente aucun risque la plupart du temps, ce petit cours d'eau subit des crues parfois dangereuses lors de fortes précipitations. Une conduite étroite ayant été installée par le passé sur l'un des tronçons en aval, il existe en outre un risque d'inondation en cas de crue. La commune de Sonceboz-Sombeval a donc décidé de renforcer la protection contre les crues, en remettant le ruisseau à ciel ouvert et en lui créant un nouveau lit plus naturel. Les travaux de construction ont débuté mi-février 2014, directement après la fonte des neiges et ont rapidement progressé. Petit à petit, un nouveau lit a été créé à partir de l'embouchure sur la Suze. La nature y a rapidement repris ses droits, si bien que le bilan lors de la réception des travaux en novembre 2014 était positif à tous les égards.

## Cours d'eau de l'Emmental

Ces dernières années, le fonds écologique BKW a soutenu financièrement divers projets de renaturation de ruisseaux dans l'Emmental. En 2014, il a mené à bien plusieurs missions de revitalisation, notamment dans la région de Sumiswald, autour des cours d'eau du Hänsubärggräbli, du Griesbach et du Löchligaben.

Le fond écologique BKW s'efforce par ailleurs d'établir une bonne connectivité longitudinale des cours d'eau. En effet, les seuils transversaux trop élevés gênent, voire empêchent totalement le déplacement des truites, qui remontent et descendent fréquemment les ruisseaux. Dans le cadre de son engagement financier, le fonds a exigé que les cours d'eau secondaires soient bien reliés aux cours d'eau



Retrouvez les principaux projets réalisés sur: [www.bkw.ch/fonds](http://www.bkw.ch/fonds)



AARbiente III: une nouvelle dynamique pour la rivière grâce à la création d'un vaste paysage alluvial.

## Trois questions à ...

**Daniel Bernet**, Inspection de la pêche du canton de Berne

### ? – Pourquoi le fonds écologique BKW s'engage-t-il dans l'Emmental?

De nombreux petits ruisseaux relativement escarpés débouchent dans les grands cours d'eau moins abrupts des principales vallées de l'Emmental. Les précipitations et les orages peuvent entraîner des crues dangereuses dans ces régions, comme cela s'est produit durant l'été 2014. Par le passé, on a tenté de prendre en main la situation en aménageant les ruisseaux: c'est pourquoi l'Emmental présente beaucoup d'ouvrages hydrauliques construits sur le même modèle, avec des renforcements transversaux et longitudinaux majoritairement construits en rondins de bois.

### ? – Comment le fonds agit-il concrètement?

Il s'implique en faveur de cours d'eau plus naturels et promeut la diversité de la faune et de la flore. Par son engagement financier, il a pu convaincre la commune de soutenir et de mettre en œuvre la revalorisation écologique des ruisseaux, parallèlement aux mesures de protection contre les crues. Dans ce contexte, d'autres types de renforcements moins classiques ont été réalisés, sans coût supplémentaire pour les constructeurs des ouvrages en question.

### ? – Quelles ont été les autres conséquences positives de ces mesures sur le plan écologique?

Globalement, un plus grand espace a été dégagé pour les cours d'eau, ce qui permet à leur cours de varier légèrement. Associé aux variations de largeur des ruisseaux, ce phénomène génère un lit de gravier plus diversifié, offrant à différentes profondeurs des habitats intéressants, notamment pour les truites. Cet environnement profite aussi bien aux gros poissons qu'aux alevins.



principaux. Les seuils transversaux doivent être installés de manière à permettre la migration libre des truites qui remontent le courant.

### Installation d'épis dans le canal à Wangen an der Aare

Durant des années, le courant monotone du canal de l'Aar offrait peu de structures favorables à la diversité des habitats aquatiques. Le fonds écologique BKW a donc entrepris, en collaboration avec l'Inspection de la pêche du canton de Berne, de remédier à ce problème. Grâce à l'installation, durant l'hiver 2013–2014, d'épis en pierres naturelles construits à partir des berges, différents courants ont été créés dans le canal, permettant l'apparition d'habitats diversifiés, favorables aux poissons et à d'autres espèces aquatiques. Les travaux de construction ont été achevés fin 2013 et deux mois plus tard, le projet a été clôturé avec l'installation de panneaux de signalisation pour la navigation. Ces derniers sont indispensables, car les épis sont répartis sur une longue portion du canal de l'Aar sous la surface de l'eau.

### Projets de tiers

Depuis sa création, le fonds écologique BKW a apporté son soutien consultatif et financier à de nombreux projets de revalorisation écologique. En 2014, il a notamment épaulé les initiatives suivantes: la commune de Cerlier a achevé la phase de conception relative à l'amélioration de la protection contre les crues et à la valorisation du Mülibach. Ce projet de grande ampleur apporte une amélioration substantielle à cet important affluent

du lac, qui abrite même les eaux de frai des truites de lac, espèce menacée. Le fonds écologique BKW a décidé d'apporter une contribution financière considérable à cette initiative. Bien que le projet de construction ait vu le jour en novembre 2014, il est à ce jour en suspens car un recours a empêché l'attribution du crédit à l'assemblée communale. C'est également le cas des travaux de renaturation du Rüelbach dans la commune voisine de Vinelz, qui rencontrent encore des oppositions dans le cadre du processus décisionnel.

Plusieurs étangs à amphibiens ont été mis en place dans le canton de Berne avec le concours de Pro Natura et du Centre de coordination pour la protection des amphibiens et reptiles de Suisse (krach). Dans le Seeland bernois, ces espaces sont avant tout destinés aux rainettes et aux crapauds calamites, tandis que dans l'Emmental et en Haute-Argovie, ils abritent des crapauds accoucheurs. Pour ces espèces, l'objectif consiste à mettre en place des réseaux de grande ampleur. Les premières constructions ont été installées en 2014 et d'autres suivront dans les années à venir, afin de stabiliser, puis d'accroître à moyen terme la population de ces espèces menacées.

En 2014, le castor a de nouveau occupé le fonds écologique BKW. Ce dernier s'est fixé comme objectif de permettre une cohabitation pacifique

entre l'homme et l'animal dans le Seeland bernois. Il a pour cela conclu un accord avec le syndicat d'amélioration foncière d'Anet-Champion-Chules: en contrepartie de l'acceptation du castor dans les canaux d'irrigation privés des communes, le fonds s'engage à réparer les éventuels dommages infrastructurels en appliquant des règles claires. Dans la région du Müllital près d'Aarberg, il est également parvenu à convaincre les propriétaires forestiers de tolérer la présence d'une famille de castors et de protéger ses barrages. Un fonds cantonal dédié a versé des indemnités pour les dégâts causés par les dents des animaux, tandis que le fonds écologique BKW a financé les mesures nécessaires à la protection des arbres devant être préservés.

Le fonds reçoit sans cesse des demandes émanant de particuliers ou d'organisations privées. Ainsi, l'association environnementale Umweltgruppe Hindelbank a entrepris un projet de valorisation des lisières des bois environnants, destiné à favoriser la biodiversité grâce à des plantations ciblées. Citons aussi Regula Schwarzmann, habitante de Guggisberg, qui, de sa propre initiative, a entrepris de remettre à ciel ouvert un cours d'eau privé et de créer un nouvel étang à amphibiens. Le fonds écologique BKW salue ce type d'engagement personnel en faveur de la biodiversité et apporte volontiers son soutien financier à de tels projets.

**A gauche:**  
mare sur le canal de  
Hagneck, Aarberg

**Ci-dessous:**  
ruisseau des Covos,  
Sonceboz-Sombeval



# Avant-projets

Les initiatives de renaturation sont nombreuses dans le canton de Berne. Il existe d'ores et déjà des avant-projets concrets pour celles qui verront le jour ces prochaines années.

## Fraubrunnenmoos

La société bernoise de protection des oiseaux et d'ornithologie (Berner Ala) a fait l'acquisition d'une parcelle d'environ 4,5 hectares dans le Fraubrunnenmoos au cours de l'année sous revue. L'élaboration d'un projet de construction a été lancée immédiatement après la réalisation de la transaction, en collaboration avec le Service de la promotion de la nature (SPN) du canton de Berne. Contrairement à ce qui avait été prévu initialement, des clarifications supplémentaires ont dû être apportées auprès des autorités chargées de délivrer les autorisations nécessaires pour la création de larges étendues d'eau temporaires envisagée. La mise en œuvre de ce projet visant à renforcer la deuxième plus importante colonie de vanneaux huppés en Suisse est donc légèrement reportée.

## Bumisey

La construction des centrales hydroélectriques de Laubegg et de Fermelbach offre l'occasion de mettre en œuvre des mesures de remplacement écologiques au sein de la concession. Celles-ci doivent être réalisées au niveau du Bumisey, dans la commune de Boltigen, sur les terrains de BKW. Le fonds assure la gestion de ce projet de revitalisation de la Simme et réalise ainsi lui-même pour la première fois un projet de grande ampleur dans l'Oberland bernois. Les travaux envisagés dépassent largement le cadre des mesures de remplacement initialement exigées pour les deux centrales, la parcelle devant être revalorisée de manière optimale en termes d'écologie aquatique. Le fonds écologique BKW réalisera le projet d'ici le printemps 2017, en collaboration avec les constructeurs locaux d'ouvrages hydrauliques et l'association Schwellenverband de Boltigen.

## Renaturation du canal de Nidau-Büren à Spärs, commune de Port

A sa création, le canal de Nidau-Büren avait pour vocation de constituer une protection contre les crues et une voie de navigation, ce qui explique son profil strictement géométrique. Du point de vue actuel, il s'agit d'une aberration sur le plan écologique. Aussi, pour améliorer la situation à l'échelle locale, le canton de Berne a fait l'acqui-

sition d'une parcelle près de la rive dans la région de Spärs, afin d'y créer de nouveaux habitats dans l'eau et sur les berges. Si les premières idées évoquées ont échoué pour des raisons de coûts, l'entrée en vigueur de la nouvelle loi fédérale sur la protection des eaux en 2011 a mis à disposition des subventions plus importantes pour ce type de projets. Le canton de Berne et le fonds écologique BKW se sont par conséquent repenchés sur ces initiatives au printemps 2014. Le fonds assure la maîtrise d'ouvrage, tandis que les services administratifs cantonaux participent activement à la commission de construction commune. Les coûts des travaux, estimés à 3 millions de CHF, seront financés par des subventions destinées à la construction d'ouvrages hydrauliques et le fonds de renaturation cantonal, par le le fonds écologique BKW et le fonds d'Energie Service Bienne. Le mandat d'avant-projet a été confié à un bureau d'ingénierie et a été achevé fin 2014. Cependant, aucune décision de mise en œuvre n'a encore été prise.

## Dorfbach, commune de Rüti b. Büren

La commune de Rüti bei Büren a mis en place un programme en trois volets destiné à améliorer la protection contre les crues et le bilan écologique du ruisseau du village. Dans la mesure où le fonds écologique BKW avait déjà participé au financement et à l'organisation de ces travaux par le passé, il était logique que la commune fasse à nouveau appel à lui pour l'étape suivante de mise en œuvre. Celle-ci comportait des défis de taille en termes de planification, car les mesures seront entreprises au beau milieu d'une zone urbanisée.

Les premiers projets de planification ont été soumis à consultation en juillet 2013 et des améliorations écologiques substantielles ont été apportées dans le cadre d'un accord mutuel. Ainsi, un projet solide du point de vue de l'écologie et de la protection contre les crues a pu finalement être déposé en août 2014. Le fonds écologique BKW a accordé une contribution importante à cette initiative et les électeurs de l'assemblée communale de Rüti bei Büren l'ont approuvée en décembre 2014, si bien que plus rien ne s'oppose à sa réalisation.

# Rapport du réviseur



Berne, le 9 mars 2015

BKW Energie AG  
FD/Interne Revision  
Viktoriaplatz 2  
3000 Bern 25

## Fonds écologique (Fonds écologique FMB)

c/o BKW Energie SA  
Viktoriaplatz 2  
3000 Berne 25

Telefon +41 (0)58 477 51 13  
Fax

[www.bkw.ch](http://www.bkw.ch)

## Vérification des comptes du fonds écologique FMB au 31 décembre 2014 S7-9911-05-2015

Madame, Monsieur,

Le règlement du fonds écologique FMB prévoit que l'unité Révision interne de FMB effectue chaque année une vérification des comptes dudit fonds. Conformément à notre mandat, nous faisons part ci-après de nos constatations lors de la vérification des comptes, arrêtés au 31 décembre 2014, relatifs à l'électricité vendue sous le label "naturemade star".

Nous avons procédé à des contrôles sporadiques dont voici un résumé:

- La fortune du fonds s'élève à 6'348'582.37 CHF et se compose comme suit:

Fortune compte courant	6'268'582.37
Emprunt	80'000.00
Fortune totale	6'348'582.37

- Les charges comptabilisées sont conformes aux exigences posées par le règlement du fonds
- Les contributions prélevées sur les ventes et la production de courant labellisé "naturemade star" sont correctement créditées au fonds
- La quantité totale d'énergie vendue sous l'appellation "naturemade star" n'excède pas les capacités de production maximales des centrales hydroélectriques FMB certifiées.

Selon notre évaluation, les comptes sont conformes au règlement. Nous recommandons d'approuver les présents comptes annuels.

Avec nos meilleures salutations

**BKW Energie SA**  
Révision interne

Reto Umbricht  
Chef Révision interne

Klaus Landolf  
Réviseur

